

Questions au Feuilleton

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des Canadiens qui expriment leur inquiétude au sujet de l'accord de libre-échange.

• (1550)

Les pétitionnaires croient que cet accord priverait le Canada de sa liberté politique de décider lui-même de son avenir économique et nous empêcherait d'édifier librement une société distincte de celle des États-Unis.

Ils trouvent par ailleurs que l'accord de libre-échange non seulement empêche les Canadiens d'avoir la sécurité d'accès au marché américain, ce qui était l'objectif essentiel de nos négociations, mais menace aussi de faire perdre des centaines voire des milliers d'emplois aux Canadiens.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de dissoudre les Chambres et de donner aux Canadiens l'occasion d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange au cours d'élections générales.

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des gens de l'Ouest qui signalent que le premier ministre (M. Mulroney) avait promis au cours des négociations commerciales bilatérales que la souveraineté du Canada ne serait pas compromise.

Les pétitionnaires trouvent que l'accord négocié par le gouvernement menace l'essence même de la souveraineté politique et économique du Canada en empêchant le gouvernement du Canada d'enrayer efficacement la mainmise étrangère, de mettre en valeur les ressources énergétiques canadiennes dans l'intérêt des Canadiens et d'offrir des chances égales aux différentes régions.

A ces causes, les pétitionnaires demandent qu'il plaise au Parlement de dissoudre les Chambres et de donner aux Canadiens l'occasion d'accepter ou de rejeter l'accord de libre-échange au cours d'élections générales.

[Français]

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Conformément à l'article 106 du Règlement, il me fait plaisir de déposer en cette Chambre une pétition demandant au gouvernement fédéral de ne pas imposer une taxe sur la nourriture. Je reconnais, monsieur le Président, que le gouvernement a finalement décidé de suivre les bons conseils de l'Opposition officielle et a décidé justement de ne pas imposer une telle taxe. Et il me fait plaisir de rajouter les noms de 385 personnes qui ont réussi, elles aussi, à convaincre le gouvernement de ne pas poser ce geste régressif.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES AFIN QUE LES PERSONNES MAL LOGÉES SOIENT DOTÉES DE LOGEMENTS ADÉQUATS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'ai également une autre pétition qui nous informe qu'au-delà de 100 000 personnes sont sans abri et

demandent au Parlement de passer à l'action et d'instaurer les mesures nécessaires afin que les Canadiens et les Canadiennes mal logés soient dotés de logements adéquats. Cette pétition est signée par 105 personnes.

LA SITUATION À HAÏTI—LES DEMANDES DE LA COMMUNAUTÉ HAÏTIENNE DU CANADA

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (Rosemont): Monsieur le Président, conformément à l'article 106 du Règlement, je dépose une pétition au nom de la communauté haïtienne du Canada qui regroupe quelque 4 000 signatures. Cette pétition demande:

Que soit dénoncé le régime du général Namphy à Haïti puisqu'il est composé d'anciens duvaliéristes, dont certains sont actuellement poursuivis en justice.

Que le Parlement canadien condamne de façon ferme la parodie de démocratie à laquelle se livre ce régime depuis qu'il est au pouvoir.

Que l'aide canadienne, qui s'en va surtout en salaires à des coopérants canadiens et en frais d'administration pour des projets, soit suspendue tant que le Conseil électoral provisoire, dont les membres ont été destitués par le général Namphy, soit réinstallé dans ses fonctions.

Et que le premier ministre saisisse les Nations Unies et demande une enquête sur les atteintes répétées aux droits humains et démocratiques perpétrées le 29 novembre et les jours suivants, et qui se continuent.

La pétition du peuple haïtien continuera de circuler et de recueillir l'appui de tous jusqu'à ce que disparaisse la dictature à Haïti, et que cesse le massacre de ce peuple.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Jim Hawkes (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous avons le très grand plaisir de répondre aujourd'hui à la question n°208. Nous avons discuté de cette question la semaine dernière et je suis heureux que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) se soit occupé d'y répondre à son retour à la Chambre.

[Texte]

L'UTILISATION DE L'AVION À RÉACTION DE PETRO-CANADA

Question n° 208—**M. Boudria:**

1. Depuis le 17 septembre 1987, des ministres ont-ils voyagé à bord de l'avion à réaction de Petro-Canada et, dans l'affirmative, a) combien de fois, b) quel était le nom du ministre c) dans chaque cas, (i) à quelle date (ii) pour quelle destination (iii) à quel coût (iv) quel était le but du voyage?

2. D'autres personnes accompagnaient-elles le ministre et, dans l'affirmative, a) quel était leur nom, b) leur profession, c) le but du voyage de chaque personne?